

L'orientation professionnelle en perspective chrétienne

Autor(en): **Barbey, Léon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Journée pédagogique de Romont, 22 mai 1962

L'orientation professionnelle en perspective chrétienne

« La chose la plus importante à toute la vie, écrit Pascal, c'est le choix du métier : le hasard en dispose. » C'est pour diminuer cette part du hasard dans sa détermination que l'orientation professionnelle préoccupe aujourd'hui le monde du travail et celui des psychologues. Mais à quel titre intéresse-t-elle les chrétiens ? Première question à poser, *pour situer le problème de l'orientation professionnelle dans notre perspective chrétienne* et marquer, d'entrée de cause, son importance.

Une première réponse : La pensée chrétienne a depuis longtemps envisagé le problème de l'orientation des jeunes. — Oui, mais elle l'a étudié *sous l'angle de la Vocation*. L'orientation vocationnelle cherche à aider l'enfant à trouver le genre de vie correspondant aux desseins de Dieu sur lui, dans la perspective de la destinée éternelle. L'orientation professionnelle, elle, ne regarde pas si loin : elle cherche le métier, la carrière, le genre de travail correspondant le mieux aux aptitudes des jeunes et aux circonstances de leur existence terrestre.

Il ne peut y avoir d'*opposition* ou de cloison étanche entre ces deux orientations que dans *deux cas* : le premier, quand l'orienteur se trouve en dehors de l'optique chrétienne ; le second, quand le chrétien a une vue trop étroite du christianisme. Cela arrive précisément à propos de la vocation telle qu'on l'entend parfois. Pour certains, la question « vocation » se limite au choix entre le mariage et la vie religieuse ou sacerdotale. Mais alors tous ceux qui ne se marient pas ni n'entrent en religion ? La question « vocation » est plus large que cela. Il faut la prendre à la racine. Avant la question des états de vie particuliers, il y a la question du *sens fondamental de la vie individuelle*. Et c'est là déjà qu'intervient le travail, le choix du travail, le sens du travail dans la vie de chaque individu. Dans n'importe quel genre de vie, il y a un élément « travail ». De sorte que, d'une part, *l'aptitude à tel travail* inhérent à telle vocation *peut devenir un signe pour ou contre telle vocation* ; et, d'autre part, *tout travail* peut trouver place dans l'« offertoire » de chaque vie, tout métier est *susceptible d'être baptisé, christianisé, offert à Dieu*.

C'est *dans l'enfant* lui-même qu'il faut essayer de déchiffrer les signes de son « orientabilité ». Cette simple affirmation implique une position doctrinale bien tranchée. Si c'est dans l'enfant qu'il faut essayer

de lire d'abord, ce « d'abord », cette priorité signifie que c'est en lui et pas ailleurs qu'il faut regarder en premier lieu.

L'orientation est en quelque sorte un « bain révélateur » (au sens des photographes) des signes pré-inscrits sur la plaque sensible de la personnalité de l'individu à orienter. Cette lecture des aptitudes de l'enfant passe avant toute considération, par exemple, avant les goûts et les désirs des parents (avant aussi l'étude du marché des besoins économiques du pays).

Les parents ne sont pas le but de l'orientation, ni de l'éducation. Ils en sont les agents, responsables et actifs. Il s'agit donc de préciser comment ils doivent agir, c'est-à-dire ici comment ils doivent lire les signes favorables à telle ou telle orientation. Pour mettre un peu d'ordre dans cette recherche, rappelons que les aptitudes d'un individu peuvent concerner le domaine physique, ou intellectuel, ou moral.

Pour les aptitudes physiques, ou plus exactement physiologiques, nous devons nous référer au médecin : ce n'est point ici notre affaire.

Pour les aptitudes intellectuelles, dans la vie courante, ce sont en fait les parents qui prennent l'initiative de présenter l'enfant au Collège ou à telle école post-primaire. Et c'est la direction de ces Ecoles qui, sur la base d'examens d'entrée, prononce l'admission ou le refus. On peut admettre que ce système traditionnel donne satisfaction dans l'ensemble des cas. Mais il y a des exceptions, il y a des cas difficiles, des cas où les examinateurs eux-mêmes hésitent. Dans ces cas, nous disposons d'un instrument scientifique, la méthode des tests, qui nous aide à sortir de l'incertitude où peuvent nous laisser les examens scolaires usuels.

Il existe des tests pédagogiques d'instruction, qui permettent de juger d'une manière plus objective les connaissances acquises par un sujet en orthographe, en grammaire, en calcul, etc. Mais les plus intéressants sont, pour l'orientation professionnelle, les *tests psychologiques*, qui mesurent plus directement les aptitudes ou les capacités intellectuelles foncières d'un sujet, indépendamment de son instruction — autant que possible — (car on peut être intelligent et peu ou mal instruit). Les uns mesurent par exemple la mémoire sous ses diverses formes, l'imagination, la logique du raisonnement, etc. (tests d'aptitudes intellectuelles par fonctions séparées). D'autres combinent les résultats de ces tests fonctionnels pour former une synthèse de données, qui déterminent ce qu'on appellera le *niveau de l'intelligence générale*.

Les tests n'ont pas été inventés « de chic », mais obtenus sur la base de nombreuses observations et expérimentations. Celles-ci ont permis d'obtenir des moyennes normales de niveau, échelonnées d'année en année. On parle alors d'*âge mental*, exprimant le niveau intellectuel en années et en mois.

Il est d'autres critères que les tests d'intelligence. Nous avons déjà parlé des résultats scolaires. L'arsenal de l'orienteur contient en outre

des moyens de diagnostic, que la méthode des tests a mis au point en analysant directement les aptitudes exigées par les diverses professions. Ce sont les *tests d'aptitudes professionnelles*.

Certes, un garçon peut avoir toutes les aptitudes, et être paresseux : s'il le reste, il ne réussira ni dans ses études, ni dans sa profession. Et d'autre part, on connaît des jeunes gens dont le quotient intellectuel dépasse à peine 100 et qui poursuivent courageusement des études secondaires, à force de volonté laborieuse, et parce que, nous y revenons, ils portent en eux un idéal de vocation.

Ces facteurs, qui ne sont ni la capacité intellectuelle ni l'habileté pratique, appartiennent au secteur affectif et au secteur volontaire de la vie psychologique. On les groupe assez souvent sous les termes de *facteurs caractériels* et de *facteurs moraux*, ou encore sous les termes de tendances, inclinations, penchants. Ces éléments de la personnalité sont surtout importants dans les relations sociales. Et comme une profession ne s'exerce pas dans un désert, leur importance est grande même sur le plan professionnel.

Je me bornerai à mettre en lumière deux groupes de ces facteurs :

Il y a d'abord là des éléments *naturels*, innés, en partie héréditaires, qui constituent le terrain de base d'une personnalité. On appelle cela couramment le *tempérament*, à la fois physiologique et psychologique, le *caractère*, essentiellement psychologique, qui est comme la ligne de plus grande pente naturelle de la sensibilité (= affectivité), de l'activité (Le Senne).

Il y a, d'autre part, des éléments *acquis*, tantôt sans effort, à la faveur de l'expérience quotidienne, de l'occasion, des influences fortuites du milieu (exemples), tantôt « à la force du poignet », par effort, volonté, persévérance, courage.

Acquis, ou innés, ces facteurs peuvent être favorables ou défavorables à l'exercice de telle ou telle profession. Il importe donc de les connaître, d'en tenir compte. Naturels, constitutionnels, ils ne peuvent guère être modifiés. Acquis, ils le peuvent, à condition de s'y prendre à temps.

De toute façon, le contact direct avec les jeunes est toujours indispensable. Il est vrai que, interrogé sur ses projets d'avenir, l'enfant peut se faire illusion sur ses capacités. Il peut confondre ses goûts, ses désirs, ses intérêts avec d'authentiques aptitudes. Il peut aussi croire que ce qui lui plaît à un certain âge lui plaira toujours. Il ne peut pas imaginer d'avance la vision du monde et la conception du travail professionnel qu'il aura à 16 ans, à 18 ans. Il suffira peut-être d'une circonstance fortuite, donc imprévisible, pour que l'idée d'un métier, d'une carrière jusque-là inconnue lui sourie.

L'orienteur n'est pas un prophète. Certes. Mais en sondant plus en profondeur, à la racine, il peut découvrir des aptitudes inconscientes, auxquelles a manqué seulement l'occasion extérieure de se révéler.

Nous avons ainsi appelé à la barre les parents, les maîtres, l'orienteur, l'enfant lui-même. Nous avons constitué un dossier des aptitudes intellectuelles et professionnelles et des traits de caractère de la personnalité du jeune. Il faut maintenant prendre une décision. Qui va la prendre ? Est-ce l'Etat, l'administration, l'école, l'orienteur, les parents, ou est-ce le jeune homme, la jeune fille ?

A la base du choix entre ces diverses conceptions, il y a une position doctrinale, religieuse et philosophique.

Toutes les dictatures, tous les Etats totalitaires ont adopté la première formule, depuis la *République* de Platon jusqu'à l'URSS. Pour eux l'individu n'est que le rouage d'une machine ; ce n'est pas au rouage à déterminer sa place, mais à l'ingénieur.

Au contraire, les régimes qui reconnaissent plus ou moins que la société est pour la personne et non vice-versa, pratiquent le respect de la personne sur le plan de l'orientation professionnelle comme ailleurs. Finalement, c'est l'individu qui choisit, éclairé et conseillé par les adultes.

Nous nous bornerons à **deux conclusions**.

La première, c'est que l'orientation professionnelle ne se réduit pas à un examen, ni à un ensemble d'examens, aboutissant à un diagnostic. Le diagnostic constate. L'orientation professionnelle, l'action d'orienter se prépare avant l'heure de l'examen par l'action du milieu, familial surtout, qui donne (ou non) d'abord le goût et le sens du travail, ensuite des connaissances concrètes sur les métiers réels et possibles. L'école, qui prolonge la famille, a sur ce point des tâches nouvelles, dont elle n'a pas encore assez pris conscience.

D'autre part, l'orientation proposée doit respecter la personnalité du sujet. C'est lui qui finalement doit décider et se décider. On peut admettre que, judicieusement conduite, l'orientation proposée lui apparaîtra comme une aide précieuse pour se connaître et trouver sa voie. La plupart du temps, elle l'empêchera de s'égarer en éliminant les voies sans issue pour lui, et lui présentera un éventail restreint de possibilités positives. La conclusion du spécialiste s'énoncera au pluriel, laissant au sujet la marge d'un choix raisonnable.

Au respect de la personnalité postulé par la psychologie — dont les dimensions ne doivent pas être mutilées par la psychologie appliquée — s'ajoute le respect de la personne et du sens de sa destinée éternelle, et ce respect se trouve le mieux assuré dans la lumière de la foi chrétienne. Si l'orienteur en est privé ou s'il en fait abstraction, son avis devra toujours être repensé dans la perspective chrétienne de la vocation de chacun à une existence sanctifiante. Mais si l'orienteur pense en chrétien en même temps qu'en technicien, il devient l'homme sage en ses conseils qu'on souhaiterait à tous les jeunes de rencontrer à l'heure des grandes décisions.

LEON BARBEY